





augmentée par l'arrivée inattendue de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas.

Le bulletin publié aujourd'hui annonce que l'état de l'auguste accouchée et du prince nouveau-né est des plus satisfaisants.

On écrit de Linestricht, 5 août: Il y a eu aujourd'hui grande parade de toutes les troupes de la garnison en l'honneur de l'anniversaire de la princesse Louise, fille aînée de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas. Cette princesse est née le 5 août 1828. A cette occasion, nous avons pu de nouveau admirer la belle tenue des troupes et la précision de leurs manœuvres.

Le contingent limbourgeois forme, sans contredit, un superbe corps. C'est un beau bataillon que l'on aime toujours à voir sous les armes et dont la tournure martiale flatte la vue.

Le deuxième régiment d'infanterie est aussi l'un des plus beaux que nous ayons jamais vus. Officiers et soldats seraient dignes de former un corps d'élite. L'esprit de corps qui règne dans ce régiment est admirable, et sa valeur dans la guerre, nous le croyons, égalerait sa belle réputation.

Notre artillerie, malheureusement si affaiblie dans notre place, se distingue toujours par sa belle et bonne tenue.

La cavalerie aussi a offert en général un fort beau coup d'œil.

Le *Staats-Courant* publie au avis du ministre des finances qui nous apprend que M. Daniel Picciotto, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais et consul de S. M. à Aleppo, ayant eu connaissance de l'élan patriotique dont la nation néerlandaise a donné un si rare exemple, pour sauver le crédit national, a voulu quoiqu'il ne soit pas né Néerlandais, témoigner néanmoins son attachement à la Néerlande, en faisant parvenir au trésor par l'intermédiaire du ministre-résident néerlandais à Constantinople une somme de 500 florins contre don gratuit.

On écrit de Bruxelles:

M. les frères Kahler, qui ont un établissement d'instruction publique, rue de Londres, n° 21, faubourg de Namur, ont admis vendredi quelques personnes aux examens qu'ils ont fait subir à leurs élèves. Ceux-ci ont été interrogés sur les mathématiques, l'histoire universelle, les langues anciennes et modernes. On a été frappé de la justesse des réponses des fils de M. le comte de Müllinen, premier écuyer de S. M. la reine de Wurtemberg et conseiller d'état, de M. le chevalier de Copmans, chargé d'affaires de Danemark, d'un jeune Français appelé Le Tellier, et du jeune fils de M. Roohssen, ministre des Pays-Bas à Bruxelles. Cet enfant prodigieux, âgé seulement de neuf ans, quoiqu'il ne soit dans cette institution que depuis deux mois, a étonné des juges compétents par ses connaissances en grec, en histoire, ainsi que dans les autres parties des études humanitaires auxquelles il y a si peu de temps il était totalement étranger. Chacun s'est retiré en rendant hommage aux excellentes méthodes, au savoir profond, aux principes et au zèle désintéressés de M. Kahler. Au reste, ces messieurs avaient depuis longtemps fait leurs preuves. Elèves distingués de l'Université de Gœttingen, ils ont fait à Paris plusieurs éducations brillantes, entre autres celles des quatre derniers comtes de Perthuis que Sa Majesté la reine des Français a daigné prendre sous sa protection. M. Kahler ne veut qu'un nombre borné d'élèves auxquels ils se consacrent entièrement. Ils réunissent l'éducation à l'enseignement, forment à la fois le cœur et l'esprit et ne laissent jamais perdre une minute pour l'intelligence ou pour le sentiment. Nous les recommandons de tout notre cœur aux pères de famille.

On lit dans le *Journal de Limbourg* du 4 août:

M. Henri Sagers de Ruremonde, vient de remporter le 1<sup>er</sup> prix de clarinette au concours du conservatoire royal de Bruxelles.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer ce beau succès de notre compatriote qui est à peine âgé de 21 ans.

M. H. Sagers est élève de la fameuse clarinette Blaes. C'est dire assez qu'avec les qualités qui le distinguent il ne peut manquer, sous les auspices d'un tel maître, de se préparer le plus bel avenir, en parcourant une carrière dans laquelle il vient de débiter d'une manière si brillante.

On écrit de Paris, que toutes les personnes qui ont vu le tableau de M. Gudin représentant le départ de Flessingue pour la Méditerranée, de l'escadre commandée par le prince Henri, s'accordent à reconnaître que le célèbre peintre de marine s'est surpassé dans cet ouvrage, qui occupera une première place parmi ses meilleures productions.

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Gudin, qui compte ici autant d'amis que d'admirateurs, vient d'arriver à La Haye après avoir passé quelques jours à Gand, où les peintres belges lui ont offert un splendide banquet.

Le tableau dont il est question plus haut et qui a été commandé par le roi, est achevé il y a peu de jours.

On annonce de Hanovre, sous la date du 1<sup>er</sup> août: Le duc d'Oldenbourg, qui depuis quelque temps le Brunswick prussien usant d'une réserve qu'il avait faite en y accordant, cessera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, de faire partie du *Zollverein*. Cette résolution du Brunswick résulterait de ce qu'il a acquis la conviction que, tant que le Hanovre reste en dehors du *Zollverein*, il ne peut, lui Brunswick, que marcher à sa ruine, en continuant d'en faire partie.

On reçoit d'Autriche l'assurance positive que les autorités de ce pays attribuent à des émissaires communistes les troubles de Prague. M. Duncker était parti pour la Bohême, après avoir reçu à Erdmannsdorf une députation des tisserands.

(*Gaz. de Brême.*)

Les journaux de Lisbonne vont jusqu'à la date du 24: ils n'annoncent rien d'important. On attendait, à la cour, la princesse Anna, sœur de l'empereur don Pedro, de retour de son voyage à Paris.

On trouve dans le *Times* un extrait des instructions données aux officiers de la marine chargés de la répression du commerce des Noirs, c'est-à-dire d'exercer le droit de visite. Ces instructions, rédigées en dix-sept articles, se bornent à peu près à ceci: Les marins anglais, en visitant les bâtiments soupçonnés de faire la traite, tâcheront de se montrer polis et de ne point se mettre en état d'ivresse avant de monter sur le pont de ces vaisseaux. Ils devront aussi être revêtus de leur uniforme, ne faire amener les navires qu'en cas de nécessité, et ne les retenir que le temps nécessaire à la visite. Du reste, la publication de ce document est fort incomplète. C'est pourquoi nous nous abstenons de le reproduire.

On lit dans la *Gazette Universelle d'Allemagne*:

Le bruit d'un congrès qui doit se réunir pour s'occuper de la question du mariage de la reine Isabelle, se confirme. On se plaint beaucoup, dans les cercles diplomatiques, de la marche que le gouvernement français suit dans cette affaire. Cette question a été uniquement pour lui un moyen d'obtenir la reconnaissance de la reine, maintenant il ne veut plus entendre parler de don Carlos ni de son fils.

#### Question de Taïti.

Le *Journal des Débats* émet aujourd'hui les réflexions suivantes:

Nous voyons avec une satisfaction sincère que l'opinion publique en Angleterre semble revenir d'un premier moment d'irritation inconsidérée, et qu'elle commence à envisager ce qu'on appelle les événements de Taïti avec plus de calme et de réflexion. La question de droit nous paraît définitivement jugée. Nul n'aura l'idée de contester qu'une autorité qui, à tort ou à raison, se considère comme souveraine, qu'elle soit celle de la France ou de l'Angleterre, ait le droit d'éloigner de son territoire non seulement un sujet, mais un consul étranger, qui manque à la neutralité, qui est son premier devoir. Il ne reste donc à discuter que la question de fait. Aujourd'hui les journaux anglais croient devoir contester la véracité des correspondances françaises. Ils nient qu'il y ait eu à Taïti des projets d'insurrection; ils nient que l'ex-consul britannique ait tenu un langage insultant envers les autorités françaises. C'est ce qui reste à prouver. Assurément, si l'on peut nous démontrer que M. Pritchard est l'innocence personnifiée, qu'il n'a participé à aucune intrigue, qu'il s'est contenté de protester contre l'établissement de la souveraineté de la France, et qu'il a attendu patiemment les instructions de son gouvernement, alors nous devons convenir qu'il a été l'objet de violences injustifiables, et qu'il a droit à une prompt réparation. Mais, de bonne foi, à qui fera-t-on croire, non seulement en France, mais en Angleterre, que des officiers français se soient donné la peine de créer une insurrection pour avoir le plaisir de la réprimer, et pour se donner la triste satisfaction de faire une avanie à un gouvernement allié? A qui persuadera-t-on que M. Pritchard, qui avait donné sa démission de consul pour avoir les mains libres, se soit véritablement renfermé dans cette réserve et cette neutralité qu'il

s'attribue si généreusement aujourd'hui? Cela est contraire à toutes les notions de l'évidence et du bon sens. Quand la possession de Taïti était discutée dans les chambres françaises, M. Guizot disait éloquemment: « Pendant que nos navires portent la patrie sur nos vaisseaux, à 4,000 lieues, est-ce que nous ne restons pas ici la grande patrie? Est-ce qu'il n'y a pas des généraux engagés dans leur conduite, dans leurs paroles, qu'il n'y a pas ici des millions de Français sur qui un acte peut exercer une influence décisive? » Ces paroles ont été souvent citées avec éloge en Angleterre; mais il ne faut pas de les admirer platoniquement, il faut aussi les pratiquer. L'Angleterre doit-elle souffrir, à son tour, qu'un brouillon religieux exalté, compromise par ses extravagances la réputation du monde civilisé? Le gouvernement français, en dépit de toutes les attaques et de toutes les clameurs, a eu le courage de voquer l'acte d'un de ses fonctionnaires, parce que cet acte n'était à ses yeux ni juste ni légitime. Que le gouvernement conservateur de l'Angleterre, s'il veut se montrer digne de son nom, sache à son tour mépriser des susceptibilités sans excuse, et n'écoute que la voix de la raison et de la justice. Le gouvernement d'un grand pays ne peut ni s'abaisser ni s'humilier, il se montre raisonnable et juste.

Les journaux français publient encore des correspondances sur les événements de Taïti; parmi les longs détails que renferment nous n'en trouvons guère qui soient de nature à attirer l'attention de nos lecteurs.

#### Question de Maroc.

La *Cronica de Gibraltar* du 22, rectifie comme suit les erreurs dans lesquelles est tombé le *Journal des Débats* en son compte des événements de Madrid, que nos lecteurs se rappelleront avoir vus dans un de nos précédents.

1<sup>o</sup> Victor Darmon n'a pas tué un Maure, il lui a seulement une blessure qui n'a pas occasionné la mort. Mais le seul pour un juif, de porter des armes et de s'en servir contre un Maure, est un délit que les lois de l'empire punissent de la capitale.

2<sup>o</sup> Il n'existe aucun traité avec l'Espagne, la Sardaigne et d'autres pays, excepté Naples, qui autorise à employer des consuls, contrairement aux notifications faites par le gouvernement pour qu'on ne leur confère pas de pareils emplois. Il n'existe aucun traité avec aucun pays, par lequel le gouvernement de Maroc serait obligé de transférer sa juridiction à un délinquant au consulat de la nation au nom de laquelle il agit. Néanmoins l'exécution de Darmon, dans les formes qui ont eu lieu, fut un acte de violence qui demandait naturellement une réparation.

3<sup>o</sup> Tout ce que dit le *Journal des Débats*, relativement au site du gouverneur à Ceuta, qui ne fut qu'une visite d'étiquette au gouverneur espagnol nouvellement nommé, et à sa provocation, est complètement faux. S'il y avait quel qu'un dans cette visite, ce devait être de conseiller aux espagnols à terminer l'ouverture des hostilités; car, à la frontière de Ceuta, il avait pas d'autres postes avancés que ceux qui ont toujours les Maures. Il n'y avait non plus ni camp, ni chef qui les commandât, et avec qui l'on pouvait entrer en pourparlers. Nous avons fait mention des témoignages de cordiale hospitalité qu'a fait retour le gouverneur et sa suite avaient reçus du général Ma...

4<sup>o</sup> Il n'y a eu, à Tanger, aucun désordre ni aucune violence commises par les barbaresques, ni démolition de la maison d'une dame anglaise, ni coups de fusils tirés sur la demeure d'un espagnol. Deux ou trois coups de fusils ont été tirés à Larache un ou deux atteignant la frégate anglaise *Little-Viper*, le vice-consul d'Espagne dit qu'un autre coup de fusil, avait dirigé contre sa personne. Mais la relation de tout ce qui est passé là et à Mogador est très-exagérée, et il est certain que ce dernier point il n'y a eu aucune violence, bien qu'il ait eu des craintes.

D'après les dernières nouvelles relatives au Maroc, publiées par *El Tiempo*, le prince de Joinville avant de commencer les opérations avait fait dire au gouverneur de Gibraltar qu'il était convenable que l'escadre anglaise se retirât de la rade de Tanger. Le gouvernement aurait répondu à cette espèce d'invitation qu'il ne pouvait y accéder, parce que les instructions du gouvernement ne l'y autorisaient point, mais que, néanmoins, le prince pouvait agir contre la place, certain que l'escadre anglaise observerait une complète neutralité. On ajoute que contre Tanger était effrayant. Si cette nouvelle est certaine...

...Parce que la vie peut être plus utile que la mort... reprit le mé...  
...Puis s'adressant au malade... Frère, en risquant la vie pour la bonne...  
...tu as fait aujourd'hui ce que nous ferons demain... Aujourd'hui, tu obéis, un autre jour tu commanderas.  
...Nous appartenons tous à Bohvna, dit le Malais. — Que faut-il encore faire?... je suis prêt.  
...En parlant ainsi, le Malais faisait face à la porte de la mansarde; tout-à-coup, il dit à voix basse:  
...Voilà Djalma; il approche de la cabane; Mahat ne nous a pas trompés...  
...Qu'il ne vote pas encore... dit Faringhea en se retirant dans un coin obscur de la cabane, et se cachant sous une natte... tâchez de le convaincre; s'il résiste... j'ai mon projet...  
...A peine Faringhea avait-il dit ces mots et disparu, que Djalma arrivait à la porte de cette mansarde.  
...A la vue de ces trois personnages à la physionomie sinistre, Djalma recula de surprise. Ignorant que ces hommes appartenaient à la secte des Phanségars et sachant que souvent dans ce pays, où il n'y a pas d'Anglais, les voyageurs passent les nuits sous la tente ou dans les ruines qu'ils rencontrent, il fit un pas vers eux; lorsque son premier étonnement fut passé, reconnut un teint bruni de l'un de ces hommes et à son costume, qu'il était Indien, il lui dit en langue indoue:  
— Je croyais trouver ici un Européen... un Français...  
— Ce Français... n'est pas encore venu... répondit l'Indien... mais il ne tardera pas.  
...Enfin à la question de Djalma le moyen dont s'était servi Mahat, pour l'obliger à se cacher dans ce piège, l'Indien espérait gagner du temps en prolongeant cette erreur.  
— Tu commences à parler français... demanda Djalma au Phanségar.  
— Il n'est pas français... mais il est... comme à toi... reprit l'Indien.  
— Et pour quel motif... dit Djalma, de plus en plus étonné.  
— A son arrivée...  
— C'est le général...  
— C'est le général... répondit l'Indien.  
Il y eut un moment de silence, pendant lequel Djalma cherchait en vain à expliquer cette mystérieuse aventure.  
— Et qui êtes-vous? demanda-t-il à l'Indien d'un air soupçonneux: car le morne silence des deux compagnons du Phanségar qui se regardaient fixement, commençait à lui donner quelques soupçons...  
— Qui nous sommes? — répondit l'Indien, — nous sommes à toi... si tu

veux être à nous.  
— Je n'ai pas besoin de vous... vous n'avez pas besoin de moi...  
— Qui sait?...  
— Moi... je le sais...  
— Tu te trompes... les Anglais ont tué ton père... il était roi... ou t'a fait captif... ou t'a prescrit... tu ne possèdes plus rien...  
A ce souvenir cruel les traits de Djalma s'assombrirent. Il tressaillit: un sourire amer contracta ses lèvres.  
Le Phanségar continua:  
— Ton père était juste, brave... aimé de ses sujets... on l'appelait le père du Généreux, et il était le bien nommé... Laisseras-tu sa mort sans vengeance? La haine qui te ronge le cœur, sera-t-elle stérile?  
— Mon père est mort les armes à la main... j'ai vengé sa mort sur les Anglais que j'ai tués à la guerre... Celui qui pour moi a remplacé mon père... et a aussi combattu pour lui, m'a dit qu'il serait maintenant insensé à moi de vouloir lutter contre les Anglais pour reconquérir mon territoire. Quand ils m'ont mis en liberté, j'ai juré de ne jamais remettre les pieds dans l'Inde... et je tiens les serments que je fais...  
— Ceux qui t'ont dépeuplé, ceux qui t'ont fait captif, ceux qui ont tué ton père... sont des hommes... Il est ailleurs des hommes sur qui tu peux le venger... que ta haine retombe sur eux.  
— Pour parler ainsi des hommes... n'est-ce pas un homme?  
— Moi... et ceux qui me ressemblent, nous sommes plus que des hommes... Nous sommes au reste de la race humaine, ce que sont les hardis chasseurs aux bêtes féroces qu'ils traquent dans les bois... Veux-tu être comme nous, plus qu'un homme? Veux-tu assouvir sûrement... impunément la haine qui te dévore le cœur... après le mal que l'on t'a fait?  
— Tes paroles ont de plus en plus obscurcies... je n'ai pas de réponse dans le cœur... dit Djalma... Quand un ennemi est digne de moi... je le combats... quand il en est indigne... je le méprise... Ainsi je ne hais ni les braves... ni les lâches.  
— Trahison!... s'écria tout-à-coup le Nègre, en indiquant la porte d'un geste rapide, car Djalma et l'Indien s'en étaient parvenus à peu éloignés pendant leur entretien, et ils se trouvaient alors dans un des angles de la cabane.  
Au cri du Nègre, Faringhea, que Djalma n'avait pas aperçu, scarta brusquement la natte qui le cachait, tira son poignard, boudit comme un tigre, et fut d'un bond hors de la cabane. Voyant alors un cordon de soldats s'avancer avec précaution, il s'écroula d'un coup mortel, en renversant deux autres, et disparut au milieu des rumeurs.  
Ceci s'était passé si précipitamment, qu'au moment où Djalma se retourna

pour savoir la cause du cri d'alarme du Nègre, Faringhea venait de tomber. Djalma et les trois Étrangers furent aussitôt couchés en jone par les soldats rassemblés à la porte pendant que d'autres s'élançaient à la poursuite de Faringhea.  
Le Nègre, le Malais et l'Indien... voyant l'impossibilité de résister, se rendirent rapidement quelques paroles et tendirent la main aux cordes dont quelques soldats étaient munis.  
Le capitaine hollandais qui commandait le détachement entra dans la mansarde à ce moment.  
— Et celui-ci? — dit-il, en montrant Djalma aux soldats qui achovaient garrotter les trois Phanségars.  
— Chacun son tour, mon officier! — dit un vif sergent, — nous allons...  
Djalma, restait pétrifié de surprise, ne comprenant rien à ce qui se passait autour de lui, mais lorsqu'il vit le sergent et deux soldats s'avancer vers lui, il les repoussa avec une violente indignation et se précipita vers la porte où se tenait l'officier.  
— Les soldats, croyant que Djalma subissait son sort avec autant d'impudence que ses compagnons, ne s'attendaient pas à cette résistance; ils se précipitèrent sur lui, frappés malgré eux de l'air de noblesse et de dignité du Kadja-Sing.  
— Pourquoi voulez-vous me lier... comme ces hommes? — s'écria-t-il en indien à l'officier qui comprenait cette langue, — j'ai été longtemps dans les colonies hollandaises...  
— Pourquoi on veut te lier, misérable, parce que tu fais partie de cette bande d'assassins. Et vous... ajouta l'officier en s'adressant aux autres soldats hollandais... avez-vous peur de lui?... Serrez... serrez les nœuds d'autant plus poignets, en attendant qu'on lui en serre un autre autour du cou...  
— Vous vous trompez... dit Djalma avec une dignité calme... je ne suis pas un officier... je suis ici depuis un quart de siècle... je ne connais pas ces hommes... Je croyais trouver ici un Français... mais ce n'est pas un Phanségar comme eux?... et si je prétends... ce mensonge?...  
— Eh! — s'écria Djalma avec un mouvement et une expression de si naturelle, que d'un signe l'officier arrêta les soldats, qui s'étaient précipités pour garrotter le fils de Kadja-Sing... ces hommes... cette horrible bande de meurtriers... et vous... n'avez pas peur de lui... Alors je suis tranquille, monsieur... dit le jeune homme en haussant les épaules avec un sourire de dédain...  
— Il ne suffit pas de dire que vous êtes tranquille... reprit l'officier... grâce aux révélations, on sait maintenant à quels signes mystérieux...



bon de Maroc est un événement d'une très-haute importance et qui va absorber l'attention des gouvernements de l'Europe.

très-difficile, aujourd'hui, de prévoir les suites d'un événement soumis à mille éventualités. La question de Maroc est si grand intérêt pour l'Angleterre, que celle-ci usera son influence pour la conduire à une solution pacifique; elle ne peut y parvenir; nous croyons que, sous un prétexte quelconque, elle prendra part aux hostilités et s'emparera des villes du littoral de la Méditerranée, pour neutraliser au moins contre-balancer la prépondérance française.

Le 10, annoncent que le consul d'Angleterre avait été obligé, pour se rendre auprès de l'empereur de Maroc, d'attendre une escorte de 3,000 hommes pendant douze jours, et qu'encore ce diplomate n'avait pu accomplir sa mission sans courir de véritables dangers, tellement l'opération était grande contre tout ce qui est Européen et Français.

Les mêmes lettres arrivées sur notre place, ajoutent que l'empereur de Maroc, entraîné par les événements, prêchait la guerre sainte.

**Nouvelles d'Angleterre.**

La session du parlement se terminera la semaine prochaine, mais elle s'ajournera pour quinze jours afin de donner temps à la chambre des lords de prononcer son jugement sur l'affaire O'Connell. Toutes les affaires cessent jeudi.

Le gouvernement a résolu de transporter un grand nombre de laborieuses coolies des ports de Calcutta aux colonies de la Guinée, la Trinité et la Jamaïque. Les premiers départs auront lieu le 1er octobre prochain. Les passagers seront envoyés dans l'Inde par adjudication; ils arriveront dans les colonies juste à l'époque favorable pour trouver des chargements pour l'Angleterre en même temps qu'ils auront toutes les écoles de l'Amérique pour s'y rendre, toutes les destinations.

Le journal de Londres annonce l'honneur du roi des Français d'avoir une grande revue de troupes dans le grand parc de St. James. Le *Britannica* dit que le roi Louis-Philippe, qui doit partir pour l'Angleterre au commencement de septembre, doit être le grand-père de l'enfant de la reine Victoria.

On écrit de Devonport le 1er août. L'escadre de Devonport s'est de nouveau assemblée pour juger le lieutenant Gray, contre qui des poursuites ont été dirigées à la requête du gouvernement français. Le lieutenant a sa défense. Ensuite la cour s'est retirée pour délibérer.

Après avoir été dans la salle le président a déclaré que sur le 1er chef d'accusation était coupable; qu'il ne l'était pas sur le 2e et que sur le 3e était en partie prouvé. La cour a condamné le lieutenant à être plus attentif à l'avenir.

**Nouvelles d'Espagne.**

Madrid, 30 juillet. Le roi et la reine MM. partiront pour Madrid par Valence, par le relais nous préparés, et la pose à reçu l'ordre de tout préparer. La reine aura fait ce sacrifice à ses ministres, et elle quittera sans doute de renoncer aux eaux à l'instant même où se trouvent le mieux de leur emploi.

(*El Imparcial*, 31 juillet.) On attend de ce moment à l'autre le bateau à vapeur l'*Illusion*, on a fait demander il y a 3 ou 4 jours qu'il se trouvait dans le port au moment du départ de LL. MM. Il est décidé que le voyage se fera par mer jusqu'à Valence afin d'éviter les épreuves extraordinaires et la poussière inévitable dans un voyage de terre.

Madrid est tranquille. L'autorité paraît avoir, quant à présent, renoncé à des précautions insolites. On écrit de Cadix, le 25. L'escadre danoise qui était partie d'ici pour Tanger a été arrêtée par l'empereur une dépêche, pour lui déclarer qu'à l'avenir le Maroc ne paierait plus aucun tribut. Cet escadre s'est dirigée pour attendre le résultat de la lutte avec les Français.

On écrit de la Riva-Herrera, ancien ministre de l'intérieur, que Manuel de la Riva-Herrera, ancien ministre de l'intérieur, est mort à Madrid.

rieur et directeur actuel de la caisse d'amortissement est mort à Madrid.

Pendant l'instruction de la cause de la conspiration récemment découverte, il nous est impossible de fixer nos lecteurs sur les détails de l'affaire. On sait seulement que quelques-unes des personnes arrêtées ont mis à jour la conspiration et que des arrestations ont été opérées par suite de ces révélations. Le plan était vaste et on assure, il s'étendait à d'autres capitales et à d'autres provinces. Tout devait coincider avec le débarquement d'Espartéro sur les côtes de la Galice; aussi l'on doit regarder cette conspiration comme formée par les Ayacuchos et ayant eu pour but de proclamer Espartéro régent du royaume et de l'élever à la plus haute position. La proximité du 10 octobre et le manque de prétexte probable après ce jour, n'ont pas permis que le plan fut amené à maturité; il a fallu précipiter les choses, telles sont les explications données aujourd'hui par *El Castellano*.

**Nouvelles de France.**

Paris, 5 août. Il ne paraît pas douteux maintenant que les hostilités sont commencées par le prince de Joinville contre les côtes du Maroc, mais le prince avait l'ordre de ne pas bombarder Tanger, parce que cette ville est considérée comme une ville européenne et comme le centre du commerce des nations chrétiennes sur les côtes barbaresques. Les instructions envoyées au prince de Joinville, lui disent d'attaquer les ports réellement nationaux, tels que Magador, Mazagan, Salé et Larache.

Les opérations n'ayant pu commencer que le 2 août, il est probable qu'on n'en aura pas de nouvelles avant le 9 ou le 10. Personne ne croit que l'empereur Abderraman se décide à céder aux conditions imposées par le cabinet des Tuileries; et surtout à celle qui exige le renvoi d'Abd-el-Kader de territoire marocain. L'empereur ne demanderait probablement pas mieux que de se débarrasser d'un homme dont il redoute chaque jour l'influence; mais il craint que toute mesure hostile à l'Empire ne soit le signal d'une révolte générale de tout son peuple.

On lit dans la *Septennelle de la Marine*, du 2 août. Une lettre qui nous vient de l'escadre le 25 juillet, tout en nous faisant connaître les divers non-vélux qui circulaient, tellement contradictoires que nous nous dispensons de les répéter, nous parle d'un bruit plus vraisemblable, c'est-à-dire du blocus du port de Tanger. Quant aux hostilités s'il doit y en avoir, elles ne commenceront pas avant le mois de septembre. La prudence exige en effet qu'on attende la fin des chaleurs et l'arrivée des troupes de cavalerie devenues indispensables dans une guerre contre les Marocains.

Des ordres ont été envoyés à Brest, qui enjoignent de presser avec beaucoup d'activité l'armement des trois bricks canonnières *la Vierge*, *l'Alouette*, *la Tactique* et des bateaux à vapeur *le Phoque* et *le Fulton*.

A la séance de la chambre des députés, du 5 août, M. de la Rochejacquelein demanda la parole pour une interpellation relative aux derniers événements. Il se plaint vivement du discours prononcé par sir Robert Peel dans le parlement britannique.

M. le ministre des affaires étrangères déclara ne pouvoir accepter aucune discussion, avant la négociation qui va s'entamer avec le gouvernement anglais.

Après quelques mots de MM. Billault, Berryer et Guizot, la discussion est terminée. M. le ministre de l'instruction publique donna lecture de l'ordonnance de clôture. La chambre se sépara aux cris de *vive le roi!*

On lit dans la *Sémaphore de Marseille* du 1er août. Hier au matin, quelques personnes, en passant devant le Palais de Justice, remarquèrent une feuille de papier collée près du corps-de-garde, sur laquelle une main peu exercée avait adressé, au nom du duc de Bordeaux, une proclamation aux Marseillais. Les fautes de français s'épanouissaient largement dans cet appel par trop indépendant au légitimisme marseillais, et l'orthographe y était aussi peu respectée que la dynastie d'Orléans. On a bientôt enlevé cette rapsodie que quelque fon très-peu lettré avait eu l'idée de placer près d'un corps-de-garde, où s'était risiblement dénouée la petite échauffourée carliste tentée en 1832.

On écrit de Montpellier, le 1er août. Le nombre des blessés au chemin de fer est de cinquante-cinq, sur lesquels il en est tout au plus vingt qui sont sérieusement blessés. Dans ce nombre, la position de trois ou quatre personnes est grave.

Il est heureux que tu aies enfin, misérable — reprit l'officier — et vous, soldats... veillez sur lui... et sur ses complices... vous en répondrez.

Se croyant le jouet d'un songe étrange, Djalmé ne fit aucune résistance, se laissa machinalement garrotter et emmener. L'officier espérait avec une partie de ses soldats découvrir Farinthes dans les ruines; mais ses recherches furent vaines, et au bout d'une heure, il partit pour Batavia, où l'escorte des prisonniers l'avaient devancé.

Quelques heures après ces événements, M. Josué Van-Dael terminait ainsi le long mémoire adressé à M. Rodin à Paris. « Les circonstances étaient telles que je ne pouvais agir autrement; somme toute, c'est un petit mal pour un grand bien. »

Trois meurtriers sont livrés à la justice, et l'arrestation temporaire de Djalmé ne servira qu'à faire briller son innocence d'un plus pur éclat.

« De ce matin je suis allé chez le gouverneur protester en faveur de notre jeune prince. — Puisque c'est grâce à moi, — ai-je dit, — que ces trois grands criminels sont tombés entre les mains de l'autorité, que l'on me prouve du moins quelque gratitude en faisant tout au monde pour rendre plus évidente que le jour la non-culpabilité du prince Djalmé, déjà si intéressant par ses malheurs et par ses nobles qualités. Certes, — ai-je ajouté, — les charges sont si lourdes de vous attendre au gouverneur que l'on s'étonnerait les Phanségars rassemblés dans les ruines de Tchandi si j'étais loin de m'attendre à ce qu'on confondrait avec eux le fils adoptif du général Simon, excellent homme, avec qui j'ai eu depuis quelque temps les plus honorables relations. Il faut donc à tout prix découvrir le mystère inconnue que j'ai jeté Djalmé dans cette dangereuse position, et je suis, — ai-je ajouté, — tellement sûr qu'il n'est pas coupable, que dans son intérêt je demande aucune grâce. Il aura assez de courage et de dignité pour attendre patiemment en prison le jour de la justice. »

« Or, dans tout ceci, vous le voyez, je disais vrai; je n'avais pas même reprocher le moindre mensonge, car personne au monde n'est plus que moi convaincu de l'innocence de Djalmé.

« Le gouverneur m'a répondu comme je m'y attendais: que moralement il était aussi certain que moi de l'innocence du jeune prince, qu'il aurait pour lui les plus grands égards, mais qu'il fallait que la justice eût son cours, parce que c'était le seul moyen de démontrer la fausseté de l'accusation et de débarrasser par là même l'innocence véritable de ces signes mystérieux se prolongeant sur son bras. Djalmé me regardait et disait: « Cela est à jamais dans la mémoire de Djalmé, et pour l'instant, il a quitté Batavia pour se rendre à bord du *Ruyter* qui le con-

senté quelque gravité, sans que l'état d'aucune d'elles soit désespéré.

Hier ont eu lieu les obsèques de trois victimes; dont l'un était Villard, conducteur du convoi.

Le *Sicde* a dit hier que l'ambassade d'Angleterre a remis officiellement une demande de réparation au gouvernement français, réclame: 1° la destitution de M. d'Aubigny, auteur des mesures prises contre l'ex-consul Britchara; 2° la destitution du capitaine Bruat, qui, à son retour, a sanctionné les mesures prises contre le gouverneur intérimaire; 3° la destruction de toutes les fortifications élevées dans l'île pendant qu'elle a été rangée sous la souveraineté de fait de la France; 4° l'établissement d'une station anglaise de force égale à la station française, pour qu'en aucun cas les sujets de S. M. B. ne puissent manquer d'une protection efficace.

La *Presse* combat cette nouvelle en ces termes: « Nous nous croyons tout autant que le *Sicde*, en mesure de recevoir des informations exactes, et nos renseignements nous autorisent à déclarer que les assertions si précises dans la forme qu'on vient de lire plus haut, n'ont aucun fondement.

Les questions qui s'agitent aujourd'hui sont assez sérieuses pour qu'on se contente de les traiter en elles-mêmes, sans s'élever à leur gravité par des récits de fantaisie.

**Nouvelles d'Amérique.**

On lit dans la *Morning-Herald*: « Nous avons reçu des nouvelles de Matanzas jusqu'à la date du 30 juillet. Vingt personnes, accusées d'avoir trahi dans la conspiration qui, dans ces derniers temps, a si vivement agité l'île de Cuba, avaient été fusillées. Cinq citoyens des Etats-Unis, qui avaient été arrêtés sous prévention de complicité, étaient encore en prison. Le consul américain attendait un vaisseau et avait l'espoir que ses compatriotes seraient mis en liberté. L'amiral commandant la station des Antilles avait expédié plusieurs vaisseaux à la Havane pour protéger des sujets anglais qui avaient été incarcérés; deux d'entre eux avaient été mis en liberté. »

On écrit de Rio-Janeiro, 28 juin: « La dissolution du congrès n'a nullement compromis la tranquillité publique, soit dans la province de Rio-Janeiro, soit dans le pays en général. Les élections devaient se faire au mois de novembre prochain; on pensait que les élections seraient plutôt une occasion de désordre; les chambres de l'assemblée ont eu lieu de janvier, et le nouveau tarif a été mis en vigueur au mois de novembre. Le général baron Caxias n'a eu encore obtenu aucun résultat dans la province de Rio-Grande; il avait demandé des renforts au gouvernement. Il n'y a point de nouvelles de la Plata.

**Nouvelles d'Asie.**

Hier au soir, le télégraphe a annoncé l'arrivée de Bombay à Suez, dans la matinée, en vingt-cinq jours, du bateau à vapeur anglais mensuel, avec un seul passager. On suppose que c'est le bateau attendu de la Chine avec sir H. Pottinger.

Le paquebot à vapeur français mensuel *l'Orbis*, attendu du 11 au 12, n'est point encore arrivé. Les bruits les plus contradictoires circulent sur ce retard. La version la plus accréditée est celle-ci: le capitaine Fages, du brick français le *Tamhour*, arrivé ici le 13, a déclaré avoir vu, le 9, de 8 à 12 heures du matin, un trois-mâts noir, appartenant à l'Etat, dans la baie de Gandia, dirigé sur Alexandrie par un capitaine français, M. de Cassin, mais sans pavillon, et n'ayant pu le reconnaître. Un capitaine anglais a fait une déclaration à peu près semblable.

Le bateau ordinaire de Marseille, Malte et Syra, est arrivé le 14, et a déclaré avoir remis les valises de France à Malte. Tout cela donne beaucoup d'inquiétude; l'on craint bien que le feu ou un éclat de la machine ne l'ait abimé. M. de Bourville, consul de France au Caire, et plusieurs autres passagers français établis ici, étaient, dit-on, à bord de ce bateau. Quelques négociants d'ici attendent également de fortes sommes non assurées. Le paoua a immédiatement expédié à sa recherche le bateau égyptien le *Nil*, guidé par le fils du capitaine Fages et le lieutenant de la corvette de guerre la *Diligente*, dernièrement arrivée de Beyrouth.

On écrit de Tauris que l'Aderhaidjan et l'Irak persique, jusqu'à Ispahan, ont été le théâtre d'un violent tremblement de terre. Mianeh, à quelque distance de Tauris, est sur tout la ville qui a le plus souffert: la moitié de ses maisons ont été détruites, et une grande partie de sa population a été ensevelie sous les débris.

Phanségars... « Je régnais, Monsieur, que j'ai horreur la plus grande pour ces meurtres, j'étais venu ici pour... »

« Tu me révoques en doute, dit à l'officier avec une joie farouche, les fils de la *Bénoîte-Motte* se reconnaissent par des signes qu'ils portent tapés sur la chair. Votre heure est arrivée, nous donnerons notre coup à la corde... Assez souvent nous avons enroulé le lacet au cou de ceux qui ne servent pas la bonne-œuvre... Regarde nos bras et regarde celui de jeunes Phanségars! »

« L'interprète mal les paroles du Nègre, dit à Djalmé: « Si tu ne portes pas au bras ce signe mystérieux... et nous allons nous en assurer; si vous expliquez d'une manière satisfaisante votre présence dans deux heures vous pouvez être libre. »

« Je ne comprends pas — dit le Nègre à l'officier — le prince Djalmé me révoque en doute, car il porte sur le bras gauche le nom de Bohwanie... — Qu'est-ce que Bohwanie? — dit l'officier. — Bohwanie, c'est comme nous fils de la *Bénoîte-Motte*. — ajoute le Malais.

« Il est comme vous Phanségars — dit l'Indien. — Ces gens, hommes, femmes, frères de l'horreur que Djalmé avait manifestée en arrivant, ils étaient Phanségars, mettaient un torse orgueilleux à faire croire que le fils de Ké-dja-Sig appartenait à leur horrible association. — « Mais vous! — dit l'officier à Djalmé. — Si vous n'avez pas répondu avec une dédaigneuse pitié, releva de sa main sa longue et épaisse queue de buffle, et toucha le sol de son nez. »

« L'interprète mal les paroles de l'officier. — le prince Djalmé peut, sans le vouloir, se reconnaître par des signes qu'ils portent tapés sur la chair... — dit le Nègre à l'officier. — Si tu ne portes pas au bras ce signe mystérieux... et nous allons nous en assurer; si vous expliquez d'une manière satisfaisante votre présence dans deux heures vous pouvez être libre. »

« Je ne puis certifier, car il doit remettre au capitaine un mot de moi qui certifie que Mahal est bien la personne dont j'ai payé et arrêté le passage. En même temps il portera à bord ce long Mémoire, car le *Ruyter* doit partir dans une heure, et la dernière levée des lettres pour l'Europe s'est faite hier soir. Mais j'ai voulu voir ce matin le gouverneur avant de former ces dépêches. »

« Voici donc le prince Djalmé retenu forcément ici pendant un mois; cette occasion du *Ruyter* perdue, il est maintenant inutile de chercher à l'envoyer, que le jeune Indien soit en prison ou non. »

« Vous le voyez... vous avez ordonné l'arrestation de cet homme par les moyens qui vous conviennent, le considérant que la loi, qui les justifiera, car il s'agit de vous, m'avez-vous dit, d'un intérêt humain pour la société. »

« Entrez vos mains; j'ai été ce que nous devons être entre les mains de nos supérieurs: un instrument... puisque la plus grande gloire de Dieu, nos supérieurs font de nous, quant à la volonté, des cadavres. »

« Laissons donc nier notre accord et notre puissance, les temps nous ont été contraires; mais les événements changent seuls, nous ne sommes pas des héros. »

« Obéissance et courage, secret et patience, ruse et adresse, voilà ce que nous devons entre nous qui avons pour patrie le monde, pour frères, et pour reine Rome. »

(1) La doctrine de l'obéissance passive est le principal principe de la société de Jésus, se résume par ces terribles mots de Loyola: « Celui qui n'est pas membre de l'ordre sera, dans les mains de ses supérieurs, comme un cadavre, période de cadavre. »



combres, Akkend, Arman-Khané et Zenghian, qui se trouvent dans les environs, ont à peu près subi le même sort. Plusieurs villages ont été, dit-on, complètement anéantis. On n'a pas de détails précis sur cette catastrophe, qui a dû embrasser un très-vaste espace.

### Nouvelles et faits divers.

On écrit de Saint-Petersbourg au *Courrier Français* : Parmi les conditions de rapprochement que le Saint-Siège fait au cabinet de Saint-Petersbourg, on en remarque deux : la première que le clergé polonais rentre dans la possession des biens qu'on lui a confisqués, à quoi le gouvernement russe répond que le sort du clergé est bien mieux assuré entre ses mains qu'il ne pourrait l'être par des propriétés ; la seconde condition serait l'inviolabilité de la confession ; à quoi le cabinet de Saint-Petersbourg réplique que les circonstances particulières dans lesquelles il s'est trouvé par suite de la révolution polonaise, l'obligeait à user de moyens extraordinaires.

On écrit de la frontière de la Bohême, 25 juillet : Ces jours derniers, un capitaine autrichien a été assailli et grossièrement insulté en pleine rue à Laigpa par des ouvriers. Comme il ne pouvait faire usage de son épée, il prit un pistolet de poche et tira à bout portant sur celui qui l'avait attaqué et qui tomba. Là-dessus, l'autorité intervint et l'affaire en resta là ; mais il règne une grande fermentation dans la ville. On dit que l'homme qui a reçu le coup de pistolet n'est pas mort.

Le gouvernement a rejeté la pétition des ouvriers tendant à obtenir la suppression de toutes les machines.

On écrit de Cologne, 2 août : Mgr. de Geissel, archevêque co-adjuteur du diocèse de Cologne, qui se trouve actuellement à Ems, a adressé aux curés et aux recteurs de l'archevêché une circulaire relative à l'attentat du 26 juillet, et par laquelle il ordonne que le dimanche, 4 août, il sera célébré un service d'actions de grâces pour la conservation des jours du roi.

On écrit de Varsovie, 26 juillet : Une affreuse inondation, telle que nous n'en avons pas eu de pareille depuis 1836, désolait notre ville : la Vistule est à 18 pieds au-dessus de son niveau. La partie de notre ville située sur le bord du fleuve est submergée, ainsi que le faubourg de Praga et une île habitée de la Vistule, dont on n'aperçoit plus que le haut des maisons et la tête des arbres.

Tous les environs ont également souffert ; aussi loin que la cruauté s'étend, on ne voit qu'une immense nappe d'eau. L'inondation s'étend en amont jusqu'à Cracovie, et en aval jusqu'à Dantzig. Il a suffi d'un instant pour anéantir toutes les ressources des campagnards : les moissons, les récoltes, les troupeaux, tout a été enseveli sous les flots.

Dans l'après-midi du 26 juin, plus de 350 maisons et six synagogues ont brûlé à Vieux-Constantinow ; dans ce malheur il y a péri six hommes appartenant à la commune israélite. S. M. l'empereur a envoyé 5000 roubles d'arg., le ministre de l'intérieur 300 roubles d'arg. destinés aux incendiés.

On écrit de Coire (dans le canton des Grisons, en Suisse), le 27 juillet :

Avant-hier au soir, les habitans du village de Felsberg, situé au pied du mont Calanda, ont été jetés dans la terreur. Il s'est détaché du sommet de cette montagne, dans laquelle, comme on sait, il s'opère déjà depuis longtemps un mouvement lent qui en présage l'écroulement, un énorme quartier de roche qui est roulé en bas et s'est brisé avec un fracas terrible. Heureusement cette lourde masse est tombée dans la plaine située au nord-est de Felsberg, de sorte que sa chute n'a causé aucun dommage ; mais elle a remué et fait voler en l'air une si grande quantité de terre que toutes les rues et les maisons de Felsberg, et tous les terrains qui séparent ce village du Rhin, en sont couverts.

Le grand conseil du canton des Grisons s'est réuni pour assurer aux habitans de Felsberg un abri dans le cas où l'écroulement du mont Calanda détruirait ce village, avait commencé à faire construire près d'Engers des baraques ; mais à mesure que ces baraques s'achevaient, les Embrois, qui sont catholiques, les détruisaient, parce que, disaient-ils, ils ne voulaient pas avoir dans leur village les Felsbergeois, qui professent le culte réformé. Ils ont cependant déclaré qu'ils recevraient à bras ouverts les habitans de Felsberg ; si ceux-ci voulaient embrasser le catholicisme ; mais les Felsbergeois ont répondu qu'ils consentaient plutôt à se laisser mourir de faim, qu'à abjurer leur croyance religieuse.

L'Allemagne a perdu un de ses plus féconds poètes dramatiques, M. Charles Blum, qui vient de mourir à Berlin, à l'âge de 60 ans. Les œuvres dramatiques de M. Blum s'élèvent au nombre incroyable de 500. C'est lui qui, dans des traductions, a le plus popularisé chez les Allemands les vaudevilles parisiens, ce qui n'est pas ce qu'il a fait de mieux.

Une machine à vapeur qui surpasse en dimension et en puissance les plus grandes machines de l'Angleterre, fonctionne en ce moment en Belgique, pour l'épuisement, ou, pour nous servir du terme technique, pour l'exhaure de toutes les eaux de plusieurs sociétés charbonnières du Flénu, qui se sont réunies pour faire cette opération à frais communs. Cette machine a 2 mètres 50 centimètres de diamètre de piston, tandis que les plus fortes machines anglaises n'ont que 2 mètres 28. A pleine pression, elle serait susceptible de développer une force de 900 chevaux. Le balancier pèse 50,000 kilog. ; les pompes ont 50 centimètres de diamètre. Chaque coup de piston amène au jour 500 litres d'eau ; c'est une petite rivière ; et, comme la galerie d'écoulement se trouve au-dessus du fond de la vallée, il s'est trouvé un méunier pour louer et utiliser, au moyen d'une turbine, ce véritable coup d'eau, aussitôt que l'écoulement des eaux aura procuré un exhaure journalier régulier.

On apprend que M. Comaschi vient d'explorer à Constantinople, et a fait une sensation telle, que le journal de cette ville, non content du récit de l'ascension rédigé par M. Comaschi lui-même, a joint à son numéro une carte de la navigation aérienne de l'intrepide voyageur. M. Comaschi, arrivé à 5,000 mètres d'élévation, n'a pu résister à un froid assez intense pour tuer des pigeons qu'il avait avec lui, et il s'est abaissé entre l'île des Princes et Haïzi. Ayant rencontré un vent du sud, il a couru 8 à 10 milles en se maintenant à deux mètres au-dessus de la rive asiatique, lorsqu'inquieté par un phoque, il a jeté

du lest et s'est relevé à 3,000 mètres ; il a plané de nouveau dans différentes directions et a enfin pris terre à deux lieues du Pazar-Kené, quatre heures après son départ de la plaine d'Hayder-Pacha ; il avait alors parcouru 220 milles (environ 75 lieues) dans diverses directions. A son retour à Constantinople, M. Comaschi a été appelé à la Porte, et il lui a été remis 20,000 piastres turques (environ 6,000 fr.), à titre de cadeau, de la part de Sa Hautesse, qui a pris le plus vif intérêt à la lecture du rapport de l'habile aéronaute.

On lit dans le *Mercur de Northampton* : Lundi dernier, Frédéric Fitzhugh et le boxeur Cumberpatch se sont battus au pugilat près de Merry's close, pour décider quel était le plus fort des deux ; le prix était de 10 shillings. Le combat a duré une heure ; le magistrat, ayant voulu intervenir pour le faire cesser, a été tenu à l'écart par les assistans qui formaient une épaisse ceinture autour des deux boxeurs. A la fin, Frédéric Fitzhugh, frappé d'un dernier coup par son adversaire, est tombé pour ne plus se relever. Le cadavre a été emporté par les officiers de police, arrivés au moment où le combat finissait.

Le père de la victime était parmi les assistans et formait le cercle avec les autres ; et comme on lui demandait pourquoi il ne cherchait pas à arrêter le combat, il répondit qu'il aimait mieux emporter le cadavre de son fils que de lui avoir conseillé de céder. Le jury d'enquête a rendu un verdict de meurtre volontaire contre ce père dénaturé, contre Cumberpatch, le vainqueur, et huit autres individus qui formaient le cercle autour des combattans.

On écrit de Maestricht, 6 août : Dans la rue du Pont, il vient de naître un enfant sans enveloppe osseuse du cerveau. Pour tout tégument cérébral, la tête ne présentait qu'une membrane molle et fort mince. Ce fœtus incomplet est mort-né.

On écrit de Saint-Léu : Un habitant de cette commune, carrier de profession, vient de mettre bien cruellement fin à ses jours. Ce malheureux, connu dans la commune pour être des hommes les plus jaloux, soupçonnant sa femme d'habituellenes infidélités, dispose en travaillant dans la carrière une pierre énorme qu'il n'arrache pas entièrement, et l'étaie de manière à ce qu'elle puisse tomber au premier choc. Il retourne le soir chez lui, après son travail, et s'empare de ses deux enfans, encore en bas âge, sous prétexte d'aller les promener avant la nuit ; il les dirige vers la fatale carrière ; il place aussitôt ses deux victimes sous ce piège, et s'y glisse à l'instant même pour les écraser avec lui. Mais, par un bonheur tout providentiel, l'aîné, qui n'avait pas encore sept ans, effrayé de sa position, entraîne vivement l'autre pour fuir le danger, et le parricide reste seul écrasé par la chute de cette pierre, instrument du meurtre que le cruel avait préparé.

Les enfans, à peine revenus de leur épouvante, cherchent à fuir ; ils s'égarent sous ses voûtes immenses, dont les routes leur sont inconnues ; déjà la leur mourante du jour ne peut plus les guider, bientôt la nuit arrive, l'obscurité la plus profonde règne dans ces lieux ! L'aîné saisit une lanterne ou brûlait encore le reste d'une chandelle près de s'éteindre ; leurs cris sont inutiles, leur frayer est à son comble, plus d'espoir pour eux ; plus de lumière, enfin ! Il restent immobiles et mourans d'épouvante ; n'ayant plus de forces, ils cèdent à la fatigue, tombent à terre et s'endorment, leurs cris expirant sur leurs lèvres tremblantes. Ce n'est que le matin que des ouvriers les retrouvent sur leurs pas dans la carrière, et les rapportent sains et saufs dans les bras de leur mère, au village, où chacun s'empresse autour d'eux pour entendre de la bouche de ces enfans le récit de ce terrible événement.

La commune de Montreuil-aux-Lions (Aisne) vient d'être attristée par un affreux événement.

Les époux Lamiral, simples journaliers, avaient depuis longtemps la réputation d'exercer les plus mauvais traitemens à l'égard de leur fille, Eléonore, âgée de vingt-trois ans. S'il faut en croire les rapports des témoins, cette malheureuse était accablée de coups pour le moindre motif, et on aurait vu sa belle-mère lui briser sur la tête un battoir à battre le linge en exprimant le regret que cette fille eût la tête trop dure pour qu'elle pût la lui briser de même.

D'autres fois, la victime avait été enfermée des semaines entières, tantôt dans un cellier, tantôt sous un toit à porcs, sans autre nourriture que les morceaux de pain qu'elle recevait en cachette de la charité publique. On ne saurait déplorer assez vivement la trop longue hésitation des voisins à révéler ces indignités à la justice. La cruauté des époux Lamiral semblait puiser chaque jour de nouveaux encouragemens dans une impunité qui pourtant devait avoir un terme.

Le 24 du mois dernier, le meunier de Montreuil-aux-Lions se présenta chez le maire de la commune et lui déclara qu'ayant cru entendre des gémissemens dans un bois du voisinage, il s'était dirigé vers l'endroit d'où ils paraissaient provenir, et qu'il avait aperçu dans le fossé qui forme la lisière du bois, le cadavre d'une femme.

Le maire manda aussitôt le médecin et la gendarmerie de la localité, et ils se transportèrent au lieu indiqué, où ils trouvèrent la fille Eléonore Lamiral presque nue, les cheveux épars, immobile, muette, et couverte partout le corps d'un essaim de mouches dites mouches à vers. Une quantité prodigieuse de vers dévoraient déjà le cuir chevelu et s'insinuaient dans les yeux et dans les oreilles. Cette malheureuse était couchée sur le ventre, la face appuyée sur l'herbe ; l'odeur qu'elle exhalait était celle d'un cadavre en décomposition ; cependant elle n'avait pas cessé de vivre.

Après que le médecin eut donné les premiers soins à la victime, M. le maire, dont l'humanité en cette circonstance mérite des éloges, la fit transporter dans sa propre maison, où les secours nécessaires lui furent prodigués avec empressement. Plus tard, lorsqu'elle eut recouvré la parole, elle déclara que, bannie de la maison paternelle, elle s'était réfugiée dans un champ de luzerne, et que son père l'y ayant aperçue, était venu à elle et l'avait dépouillée de ses vêtemens. Son extrême faiblesse l'a empêchée, jusqu'à ce jour, de donner de plus amples détails sur cette affaire, qui a vivement ému la population de Montreuil-aux-Lions et des communes voisines.

Incessamment sortira des presses de M. Lohenberg, imprimeur en cette ville : *Le Guide indispensable de l'étranger sur les chemins de fer, et dans les principales villes de la Néerlande.*

**Théâtre-Royal-Français**  
Vendredi 8 août. — (Représentation N° 36.)  
**Les Martyrs,**  
On commencera à SEPT heures.  
Samedi 10 août.  
**LA REINE DE CHYPRE,**  
Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St.-Georges, musique de M. de St.-Georges.

**A LOUER**  
présentement un **Quartier-Meublé**, situé au *Wagenstraat* n° 52.

### Cours des Fonds Publics.

*Bourse d'Amsterdam du 6 Août.*

	Int.	COURS 5 août.	OUVERT.
Dette active	2 1/2	61 7/8	61 1/2
Dito dito	3	—	73 1/2
Dito dito	5	—	99 1/2
Dito des Indes	5	—	99 1/2
Dito dito	4	95 7/8	95 7/8
Syndicat	4 1/2	99 1/8	99 1/8
Dito	3 1/2	—	87 1/2
Société de Commerce	4 1/4	144 1/2	144 1/2
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	108 1/2
Dito de Harlem	—	—	—
Dito de Rotterdam	—	—	—
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 18295	—	—	106 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	6	—	73 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	—	98 1/2
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90 1/2
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deffered Ardoin	—	—	20 1/2
Obligations Goll. & Comp.	4	—	—
Dito métalliques	5	—	109 1/2
Dito dito	3	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	42 1/2	42 1/2

*Bourse de Paris du 5 Août.*

	Int.	COURS 3 août.	OUVERT.
Cinq pour cent	—	—	121 50
Trois pour cent	—	—	81 30
Emprunt Ardoin	—	—	80 1/2
Anc. différé	—	—	—
Nouv. dit	—	—	—
Passive	5 1/2	—	—
Certificats Falconet	—	—	98 50
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	5	—	108 1/2
Dito	3	—	—
Banque belge	—	—	675 00
Obligations de la Banque	—	—	—

Les nouvelles du Maroc et de Taïti occupent plus que jamais les esprits, et donnent lieu à d'importantes opérations. Les fluctuations ont été nombreuses ; avant la bourse 81 05, puis 81 10, 15 et 25 ; au soir de nouveau fait 81 15, et reste à 81 30 demandé. Le 5 p. c. s'est un peu amélioré sur les prix de samedi dernier ; ce fonds est à 120 20 contre 120 50 fin courant.

*Bourse d'Amsterdam du 6 Août.*  
Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 19 1/2 ». — Dette différée ancien, 5 % ». — Passives, 5 % ». — Lots de Hesse, 67 1/2 A. — après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 19 1/2 P. — Coupons, ».

*Bourse de Vienne du 30 Juillet.*  
Métalliques, 5 % 110 1/2 ». — Bito, 4 % 100 ». — Dito, 3 % 76 1/2 ». — de 1834, 150. — Actions de la Banque 1606.

**DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE D'ÉTÉ**  
**D'Amsterdam à La Haye.**

D'AMSTERDAM.	DE HALT-WEG.	DE HARLEM.	DE VOOR-SCHOON.	DE VOOR-LEESANG.	DE VEE-SCHUUR.	DE RIET-SCHUUR.	DE WAR-NORD.	DE LEIDE.	DE VOOR-SCHOON.	DE HALT-WEG.	DE LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 15	7 31	7 50	8 4	8 16	8 27	8 37	8 43	8 59	9	9	9
10 10	10 16	10 35	10 49	11 11	11 22	11 33	11 44	12	12	12	12
1 10	1 16	1 30	1 44	1 54	2 1	2 11	2 22	2 31	2 41	2 51	2 51
4 30	4 46	5 5	5 19	5 31	5 42	5 52	6 3	6 14	6 24	6 34	6 45
8 10	8 16	8 35	8 49	9 2	9 23	9 33	9 39	9 55	10 5	10 15	10 26

**De La Haye à Amsterdam.**

D'AMSTERDAM.	DE HALT-WEG.	DE HARLEM.	DE VOOR-SCHOON.	DE VOOR-LEESANG.	DE VEE-SCHUUR.	DE RIET-SCHUUR.	DE WAR-NORD.	DE LEIDE.	DE VOOR-SCHOON.	DE HALT-WEG.	DE LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 15	7 31	7 50	8 4	8 16	8 27	8 37	8 43	8 59	9	9	9
10 10	10 16	10 35	10 49	11 11	11 22	11 33	11 44	12	12	12	12
1 10	1 16	1 30	1 44	1 54	2 1	2 11	2 22	2 31	2 41	2 51	2 51
4 30	4 46	5 5	5 19	5 31	5 42	5 52	6 3	6 14	6 24	6 34	6 45
8 10	8 16	8 35	8 49	9 2	9 23	9 33	9 39	9 55	10 5	10 15	10 26

**LA HAYE, chez Léopold Lohenberg, Laga Nieuwekerk.**  
Dépôt-général à Amsterdam, chez M. Schreuder, Nieuwekerk ; et à Rotterdam, chez S. van der Sluis, Nieuwekerk.